



Monsieur le Ministre,

Les projets de textes sur la nouvelle gouvernance académique et l'évaluation des professeurs du second degré modifieraient profondément, s'ils étaient appliqués, les fonctions et les missions des Inspecteurs d'Académie, qu'ils soient Inspecteurs pédagogiques, Conseillers de recteurs ou Directeurs des Services Départementaux de l'Education Nationale : de tels bouleversements choquent l'ensemble du corps.

Ce n'est nullement le manque d'efficacité dans l'application des décisions par la chaîne hiérarchique qui est en cause dans les difficultés que connaît notre système éducatif, mais bien davantage les décisions elles mêmes qui, pour ne pas être toujours pertinentes et suffisamment concertées, se heurtent à des difficultés de compréhension de ceux à qui elles s'adressent en dernier ressort, les enseignants.

Hauts fonctionnaires dont la loyauté à l'égard du ministre a toujours été totale, nous n'imaginons pas que vous puissiez, Monsieur le Ministre, envisager de mettre en application des dispositions rejetées par l'ensemble du corps, comme l'expriment nos collègues réunis dans les audiences accordées par les Recteurs, au sein des académies.

C'est pourquoi dans la période de tension que nous connaissons aujourd'hui, consécutive aux annonces exprimées, nous avons l'honneur de solliciter avec beaucoup d'insistance une audience dans les meilleurs délais.

Ce dialogue renoué entre les Inspecteurs d'Académie et leur ministre pourrait apaiser les craintes en ouvrant des perspectives nouvelles pour notre métier, utiles à l'amélioration de notre système éducatif aux valeurs et à l'efficacité duquel nous sommes profondément attachés.

Dans cette attente nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute et respectueuse considération.

Robert Prospérini
Inspecteur d'académie
Secrétaire général S.I.A
0603294161

Roger Keime
Inspecteur d'académie
Président S.N.I.A.- I.P.R. Unsa
0778662680